

DEMANDE DE FINANCEMENT « CHANTIERS À CARACTÈRE ÉDUCATIF » DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2026

- Articles L. 242-1, L. 311-2 et L. 136-1- 1 du code de la sécurité sociale
- Article L. 6342-3 du code du travail
- Instruction du ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville en date du 6 juillet 1994
- Instruction du ministre délégué chargé des comptes publics en date du 24 décembre 2021

La demande doit être déposée avant le 1er chantier de l'année

Date limite de dépôt jusqu'au 15 juin 2026

À adresser par mail à :

CAF du Finistère -
Service Subvention et Prêts Collectifs spc@caf29.caf.fr

et

au conseiller thématique en action sociale en charge de la jeunesse :
pole-thematique-as@caf29.caf.fr

Merci d'indiquer **tous les chantiers de l'année 2026** dans votre demande et d'envoyer votre demande **en une seule fois**.
Le bilan sera également à envoyer en une fois.

En parallèle, vous devrez adresser une autre demande à la DDETS à :
ddets-emploi@finistere.gouv.fr un mois avant la fin de votre agrément afin de le renouveler.

Toute demande de subvention inférieure à 200 € ne sera pas recevable

Justificatif à transmettre avec la demande :

Pièces justificatives relatives à la qualité du promoteur et/ou gestionnaire

ASSOCIATIONS-MUTUELLES-COMITÉS D'ENTREPRISE

Nature de l'élément justifié	Pièces justificatives relatives au demandeur s'il n'a jamais bénéficié d'une aide de la Caf	Pièces justificatives relatives au demandeur s'il bénéficie déjà d'une aide de la Caf (prestation de service, subvention...)
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture (ou dernier récépissé de modification à jour) et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE) - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Pour les mutuelles : un certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité visé par les dispositions de l'article R. 123-220 du code de commerce	Attestation de non-changement de situation
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois
Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ETABLISSEMENTS PUBLICS

Nature de l'élément justifié	Pièces justificatives relatives au demandeur s'il n'a jamais bénéficié d'une aide de la Caf	Pièces justificatives relatives au demandeur s'il bénéficie déjà d'une aide de la Caf (prestation de service, subvention...)
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un Epci et détaillant le champ de compétence <u>Ou</u> - Arrêté ou décret de création de la personne morale	Attestation de non-changement de situation
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur, pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation

☐ Première demande

☐ Renouvellement

Indiquer la date de fin d'agrément DDETS :

L'ORGANISATEUR :

Nom/nature juridique :

Nom et Prénom du représentant légal / Fonction :

Coordonnées de l'organisateur (nom, prénom, téléphone et mail) :

Personne à contacter si différente de l'organisateur (nom, prénom, téléphone et mail) :

PROJET :

La structure s'engage à ne pas excéder le nombre de chantier autorisés par jeunes, à savoir 20 jours maximum, consécutifs ou non, pendant les vacances estivales et 10 jours maximum pendant les autres vacances scolaires, soit 33 jours au total par an (voir [cahier des charges](#))

Calendrier prévisionnel

Indiquez tous les chantiers mis en oeuvre en 2026

Dates prévisionnelles (du... au...)	Nombre de jours	Nombre de jeunes	Nombre rétributions

Total du nombre de jours de chantier :

Total du nombre de jeunes :

Total du nombre de rétributions :

◦ **Budget prévisionnel annuel**

indiquez les montants pour l'ensemble des chantiers mis en oeuvre en 2026

> **Participation Caf 50 % du montant de la rétribution soit 7,50 € / journée de chantier**

Dépenses		Recettes	
Alimentation		Collectivités	
Transport		Caf = rétributions versées aux jeunes / 2	
Matériel		Etat	
Rétributions versées aux jeunes		Autres subventions (préciser)	
Salaires encadrants			
Total		Total	

Montant prévisionnel de l'aide Caf sollicité (correspondant à la moitié des rétributions versées aux jeunes) :

Le demandeur s'engage à remplir le bilan et à le renvoyer à la Caf à spc@caf29.caf.fr une fois le dernier chantier de l'année 2026 réalisé.

Le paiement sera réalisé après étude du bilan et des pièces justificatives adressés à la Caf.

La Caf vérifiera également auprès de la DDETS la validité des agréments avant de procéder au paiement.

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier

A le,

Signature de l'organisateur

BILAN 2026

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE - CHANTIER ÉDUCATIF

A renvoyer une fois le dernier chantier de l'année 2026 réalisé
par courriel à la Caf du Finistère :
spc@caf29.caf.fr

L'ORGANISATEUR

Nom/nature juridique :

Coordonnées de l'organisateur (adresse, téléphone, mail) :

Personne à contacter si différente de l'organisateur (mail et téléphone) :

PROJET RÉALISÉ *(joindre tout document utile)*

◦ **Quels chantiers ont été réalisés ? :**

Date	Durée en jours	Nature des missions	Lieux	Nbre de jeunes	Âges

◦ **Total du nombre de jours de chantiers en 2026 :**

--

◦ **Total du nombre de jeunes participants aux chantiers :**

--

◦ **Compte de Résultat 2026** - indiquez les montants pour l'ensemble des chantiers mis en oeuvre en 2026

- *Participation de la Caf à hauteur de 50 % du montant de la rétribution soit 7,50 € par jeune et par journée de chantier*

Dépenses		Recettes	
Alimentation		Collectivités	
Transport		Caf = rétributions versées aux jeunes / 2	
Matériel		Etat	
Rétributions versées aux jeunes		Autres subventions (précisez)	
Salaires encadrants			
Total		Total	

Montant de l'aide Caf (correspondant à la moitié des rétributions versées aux jeunes) :

--

Je soussigné(e) (*nom et prénom*)

--

Représentant(e) légal(e) de

--

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier

A **le**

Signature